

« L'image de l'ours est un atout »



Léon-Pierre Galy-Gasparrou est le maire (Gauche Radicale) de Massat, en Ariège, depuis 2001. Nous l'avons interrogé sur l'ours.

Quel est le climat aujourd'hui vis-à-vis de l'ours sur votre commune ?

Dans la Haute Vallée de l'Arac, territoire à forte identité culturelle, la présence historique de l'ours n'a jamais été contestée par les populations résidentes. Lorsqu'il restait des ours pyrénéens, leur biotope était respecté, le nombre d'incidents mémorisés reste ici très faible.

Lorsque la décision fut prise de renforcer la population d'ours bruns, les seules objections sont venues d'organisations corporatistes, notamment agricoles, au demeurant fort peu représentées localement. Pourtant, le pastoralisme reste très actif dans la vallée de Massat, avec plus de 2 500 vaches en estive, et, à ce jour, nous n'avons eu à déplorer aucune prédation.

En partenariat avec la commune de Massat et le Syndicat des Montagnes qui gère les estives, Pays de l'Ours-ADET a organisé des journées d'information en octobre 2005, les automnales du Pays de l'Ours, qui rassemblèrent jusqu'à deux mille participants avec une forte adhésion de la population.

Des éléments perturbateurs, tous extérieurs à la vallée, ont troublé cette fête bon enfant, saccagé le village, sous couvert d'une prétendue impunité que garantirait la solidarité de notables politiques irresponsables.

La solidarité de la population locale fut alors remarquable, les plus indéterminés ayant compris la dimension politicienne de l'évènement et condamné ce nouveau déni de démocratie dans le département de l'Ariège.

En 2006, votre commune était candidate au relâcher d'un ours mais suite à un lobbying local, cela n'a pas pu aboutir. Que s'est-il passé ?

A l'unanimité, le Conseil Municipal a validé les objectifs de Pays de l'Ours-ADET qui induisent des lâchers d'ours en divers points des Pyrénées. Ainsi que le préconise la directive européenne sur la biodiversité.

Il faut bien que les populations les acceptent en toute transparence et le territoire présente ici de multiples possibilités.

Nous pensons également que l'image de l'ours, profondément ancrée dans la culture pyrénéenne, est un atout pour le développement raisonné d'une économie rurale que la municipalité de Massat encourage.

C'est l'administration centrale, représentant le gouvernement, qui a refusé notre proposition.

J'en comprends les raisons politiques, qui soulignent l'ambiguïté récurrente des ministres successifs en charge du dossier.

En Ariège, la complaisance des pouvoirs locaux et nationaux envers un lobby agricole passiviste et réactionnaire empêche dans ce domaine,

comme dans beaucoup d'autres, d'avoir une vision raisonnable des problèmes.

Ce type de comportement n'est pas exceptionnel mais il est, hélas, emblématique en Ariège. Heureusement les temps changent et de nombreux citoyens ne prennent plus pour argent comptant les sornettes des notables.

Pourquoi voulez-vous que votre commune accueille le relâcher d'un ours ?

Pas davantage que le nuage de Tchernobyl, les ours ne connaissent les frontières administratives. Lâché à Massat, le plantigrade ira où le portera son humeur et la nécessité d'assurer sa descendance. C'est le but de l'opération. Voir disparaître une espèce animale aussi emblématique de la biodiversité est, au 21^e siècle, totalement inconcevable. Il existe certes des problèmes environnementaux plus prégnants, mais les citoyens doivent d'abord agir devant leur porte.

En tant que vieux pyrénéiste, j'ai randonné dans ce massif pendant

Voir disparaître une espèce animale aussi emblématique de la biodiversité est, au 21^e siècle, totalement inconcevable.

plus de quarante ans. Aucun ours n'a jamais troublé ma recherche d'une heureuse adéquation entre l'homme et la nature. Je constate avec plaisir que beaucoup d'amoureux de la nature sauvage viennent la rencontrer chez nous. C'est, n'en doutez pas, une chance pour notre ruralité.

Comment voyez-vous l'avenir de l'ours ? Dans les Pyrénées centrales mais aussi dans le Béarn.

Dans sa grande majorité, la population pyrénéenne n'est pas hostile à l'ours. Le programme, que je crains un peu frileux, a cependant besoin de s'inscrire dans la durée au bénéfice d'une pédagogie active qu'applique Pays de l'Ours-ADET.

Il concerne l'ensemble du massif pyrénéen transfrontalier.

Au-delà des aspirations ou des craintes, légitimes, des populations, les décisions appartiennent aux technocrates de Bruxelles et aux politiciens de Paris.

Tant que l'action politique ne sera pensée qu'en termes de retour électoral immédiat, il n'y a de chance de voir aboutir quelque projet écologique qu'en implorant la Providence. Pourquoi pas en chansons comme le pseudo-berger Lassalle.

N'y a-t-il pas déjà eu de miracle dans les Pyrénées ? 